

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 19 août 2008 à 19 h 35 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Denis Émond	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Alain Gervais	Madame Diane Samson
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Serge Lafontaine	Madame Nicole Trudel

Ainsi que messieurs Stéphane Roof et Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Renaud Lévesque, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

Madame la présidente Danielle Bolduc souhaite la bienvenue à monsieur Renaud Lévesque, directeur général adjoint et à monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique, lesquels sont nouvellement en fonction à leur poste respectif.

---

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 1 0808 :** Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0808-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.5 Démission d'un cadre.
- 4.6 Poste de régisseur des services aux Services des ressources matérielles et de l'informatique.
- 4.7 Demande de révision d'une décision visant un élève.

QUE l'article 4.2 « Poste de coordonnateur aux Services de l'enseignement aux adultes (bureau d'emploi et RAC) » et l'article 4.4 « Remplacement d'une résolution » soient retirés de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès verbal

**RÉSOLUTION 2 0808 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du 17 juin 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0808-02, soit adopté avec les modifications suivantes :

- ✓ à la page 219, à la résolution 320 0608 :
  1. enlever le mot « adjointe » dans la phrase du paragraphe débutant par « EN CONSÉQUENCE »;
  2. corriger le nom de l'école institutionnelle dans la mention en marge pour indiquer « de la Passerelle – Le Sablon d'Or – Masson ».
- ✓ à la page 221, au 3<sup>e</sup> avant-dernier paragraphe, ajouter la phrase suivante : « Madame la présidente Danielle Bolduc remercie également, au nom des membres du conseil des commissaires, monsieur Daniel Bussière pour sa contribution à l'essor de la commission scolaire et à la qualité des services offerts aux élèves jeunes et adultes. ».

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc soumet une recommandation pour la création d'un poste de cadre.

---

Président(e)

**RÉSOLUTION 3 0808 :**

CONSIDÉRANT qu'une réorganisation des services administratifs a été présentée par la Direction générale et approuvée par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que cette réorganisation prévoit le remplacement du poste de direction des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire par celui de direction des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

CONSIDÉRANT que cette modification entraîne le remplacement du poste de directeur adjoint des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire par celui de coordonnateur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le poste de directeur adjoint aux Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire soit aboli à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008;

QU'un poste de coordonnateur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique soit créé;

QU'aux fins de comblement, il soit procédé à l'ouverture et à l'affichage interne et externe de ce poste de coordonnateur dans les meilleurs délais;

QUE soit également formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au choix de la personne à ce poste;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ monsieur Denis Émond, commissaire;
- ✓ monsieur Maurice Poudrier, commissaire;
- ✓ madame Nicole Trudel, commissaire;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique.

Adopté unanimement

Il est ensuite procédé à la détermination du temps compensatoire 2008-2009 pour le personnel cadre et hors cadre.

---

Président(e)

Temps  
compensatoire  
2008-2009 pour le  
personnel cadre et  
hors cadre

**RÉSOLUTION 4 0808 :**

CONSIDÉRANT, en référence à la politique de gestion du personnel cadre des écoles et des centres ainsi qu'à la politique de gestion des administrateurs, que le quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre sont déterminés par le conseil des commissaires ;

CONSIDÉRANT que le directeur général présente une recommandation quant à la gestion du temps compensatoire pour l'année 2008-2009 ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit donné suite à la recommandation du directeur général quant à la gestion du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre pour l'année scolaire 2008-2009.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, les commissaires acceptent la démission d'un cadre et procèdent ensuite à l'ouverture du poste vacant.

Démission pour  
fins de retraite de  
monsieur Yvan  
Lavallée, régisseur  
aux Services des  
ressources  
matérielles et de  
l'informatique

**RÉSOLUTION 5 0808 :**

CONSIDÉRANT que monsieur Yvan Lavallée, régisseur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Yvan Lavallée, laquelle est afférente à sa retraite en date du 11 septembre 2008 ;

QUE cette démission soit conséquente à une confirmation de la CARRA de son admissibilité à une telle retraite;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec monsieur Yvan Lavallée.

Adopté unanimement

Ouverture d'un  
poste de régisseur  
aux Services des  
ressources  
matérielles et de  
l'informatique

**RÉSOLUTION 6 0808 :**

CONSIDÉRANT que monsieur Yvan Lavallée, régisseur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique, a remis sa démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT, par suite, qu'un poste de régisseur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique sera vacant à compter du 11 septembre 2008;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant au comblement de ce poste;

---

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que le poste de régisseur aux Services des ressources matérielles et de l'informatique, laissé vacant par le départ à la retraite de monsieur Yvan Lavallée, soit comblé;

QU'aux fins de comblement, il soit procédé à l'ouverture et à l'affichage interne et externe de ce poste dans les meilleurs délais;

QUE soit formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au choix de la personne candidate à ce poste;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ monsieur Denis Émond, commissaire;
- ✓ monsieur Alain Gervais, commissaire;
- ✓ madame Nicole Trudel, commissaire;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela un dossier relatif à une demande de révision d'une décision visant un élève. La résolution ci-après décrite est alors adoptée.

Demande de  
révision d'une  
décision visant un  
élève

**RÉSOLUTION 7 0808 :**

CONSIDÉRANT que la décision de transférer G.D. (2001-01-03) de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel vers l'école Saint-Jacques à Shawinigan fait l'objet d'une demande de révision de la part de ses parents;

CONSIDÉRANT, à la suite de cette demande, que le conseil des commissaires a formé un comité de révision qui a fait l'examen de la demande, procédure pendant laquelle les intéressés ont pu faire part de leurs observations;

CONSIDÉRANT que le comité de révision a exprimé sa position quant à ce dossier et que le conseil des commissaires a délibéré quant à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que le conseil des commissaires confirme la décision de transfert de G.D. (2001-01-03) de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel vers l'école Saint-Jacques à Shawinigan.

Adopté majoritairement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Eu égard aux sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes), madame Maryse Demers soumet une modification aux critères d'inscription 2008-2009. Après avoir reçu les explications afférentes, il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Correction au document  
« Critères d'inscription 2008-2009 »

**RÉSOLUTION 8 0808 :**

07 en date du 29 janvier 2008;

CONSIDÉRANT que les critères d'inscription 2008-2009 ont été adoptés tels que décrits au document 0108-

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier ce document aux fins de corriger une erreur inscrite par inadvertance;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le document 0108-07 soit modifié comme suit :

- ✓ À la page A-8, pour l'école Centrale à La Tuque, que le dernier énoncé « Au sud : quartier Bertrand jusqu'à la rue des Bouleaux (côté de rue des numéros civiques pairs) » soit remplacé par celui-ci : « Au sud : quartier Bertrand jusqu'à la rue des Bouleaux (**côté de numéros civiques impairs**). »;

QUE, par suite, il soit entendu que les deux élèves actuellement domiciliés à un numéro civique pair de cette rue et fréquentant l'école Centrale, ne soient pas considérés comme étant hors secteur d'appartenance aux fins du transport scolaire pour l'année scolaire 2008-2009.

Adopté unanimement

Relativement aux sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, monsieur Denis Lampron recommande la conclusion d'une entente avec Emploi Québec, laquelle est acceptée.

Entente avec  
Emploi-Québec

**RÉSOLUTION 9 0808 :**

de-la-Mauricie;

CONSIDÉRANT les besoins d'enrichissement en langue seconde pour les employés du secteur du Centre-

CONSIDÉRANT les liens de partenariat entre Emploi Québec et la Commission scolaire de l'Énergie dans le cadre du programme « Anglais langue seconde », qui sera offert du 15 septembre au 5 décembre 2008, pour un total de 360 heures de formation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Stéphane Roof PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de services (# 222457-0) avec le Centre local d'emploi (CLE) de Shawinigan relativement à la formation aux entreprises;

---

Président(e)

---

Secrétaire

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par le Secrétariat général et Communications. Les commissaires autorisent l'achat de présents pour le personnel ayant 25 ans de services.

Achat de présents pour le personnel ayant 25 ans de services

**RÉSOLUTION 10 0808** :            CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie organise une activité annuelle de reconnaissance au personnel ayant 25 ans de services et qu'un présent leur est offert;

Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit autorisé l'achat de montres auprès de l'entreprise Fernand Racine inc. selon la liste des personnes admissibles établies par le Secrétariat général et Communications.

Adopté unanimement

Consécutivement, il est procédé à l'adoption des priorités du plan cadre des communications pour l'année scolaire 2008-2009.

Priorités du plan cadre des communications 2008-2009

**RÉSOLUTION 11 0808** :            Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient adoptées les priorités du plan cadre des communications 2008-2009 décrites au document 0808-03.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, et en référence aux sujets présentés par les Services des ressources financières, une résolution est adoptée pour l'autorisation de signataires, et ce, en tenant compte des renseignements fournis par monsieur Serge Trudel.

Autorisation de signataires pour les transactions bancaires

**RÉSOLUTION 12 0808** :            CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit contracter des emprunts pour du financement temporaire affectés aux dépenses de fonctionnement et d'investissement;

CONSIDÉRANT que les montants maximaux d'emprunt sont définis par la direction générale du financement et de l'équipement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire transige avec la Caisse Desjardins des Cascades pour les fins de ses opérations financières, tel que contrat de crédit variable et autres;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béliand PROPOSE que la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer tout document requis dans le cadre des transactions avec la Caisse Desjardins des Cascades, et ce, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources humaines. Les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées au terme des informations fournies par monsieur Richard Boyer.

Démissions

**RÉSOLUTION 13 0808** : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes:

- ✓ Mathilde Tremblay Desgagnés, enseignante à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, laquelle est effective au 9 juillet 2008;
- ✓ Edith Frève, conseillère d'orientation à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 2 juillet 2008;
- ✓ Julie Plante, enseignante à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides, laquelle est effective au 15 août 2008.

Adopté unanimement

Démission pour fins de retraite

**RÉSOLUTION 14 0808** : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission de la personne suivante:

- ✓ Odette Thiffeault, enseignante à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance des sujets présentés par monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique. Il est alors procédé à l'adoption du plan d'investissements 2008-2009 ainsi qu'à l'acceptation de la majoration par des concessionnaires alimentaires du coût des repas. Des résolutions sont adoptées en ce sens.

---

Président(e)



**RÉSOLUTION 15 0808** :            CONSIDÉRANT, conformément à la Loi sur l'instruction publique, que la Commission scolaire de l'Énergie a adopté le 17 juin dernier, son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2008-2009;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit soumettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la liste des projets d'investissements qu'elle veut réaliser avec l'enveloppe qui lui a été signifiée;

CONSIDÉRANT le dépôt du plan d'investissements 2008-2009 de la Commission scolaire de l'Énergie décrit au document 0808-04;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le plan d'investissements 2008-2009 soit adopté tel que décrit au document 0808-04.

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION 16 0808** :            CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a adopté en 2007-2008 une politique pour une saine alimentation dans le cadre du Programme Virage santé à l'école du MELS;

CONSIDÉRANT que les concessionnaires des services alimentaires des écoles secondaires ont accepté en 2007-2008 les modifications proposées à savoir: Offrir une alimentation variée et privilégier les aliments de bonne valeur nutritive tout en éliminant les aliments à faible valeur nutritive;

CONSIDÉRANT les augmentations des prix en général du panier alimentaire ainsi que de la hausse importante du niveau du salaire minimum;

CONSIDÉRANT les demandes de majoration du prix du repas de la part des trois (3) concessionnaires pour l'année scolaire 2008-2009;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE l'acceptation de majoration des coûts des repas pour l'année scolaire 2008-2009, à savoir:

Concessionnaires	Écoles	Coût des repas 2007-2008	Coût proposé 2008-2009
Aramark Québec inc.	des Chutes	3,25 \$	3,40 \$
	du Rocher	3,25 \$	3,40 \$
	Val-Mauricie	3,25 \$	3,40 \$
	C.E.A. du Saint-Maurice	4,00 \$	4,20 \$

---

Président(e)

---

Secrétaire

Buffet Nico	Paul-Le Jeune	Menu 1 3,10 \$ Menu 2 3,25 \$ Salade repas et trio santé	3,40 \$
Élizabeth Collins	Champagnat	3,00 \$	3,30 \$

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 19 août 2008.

L'ordre du jour étant complété, il est procédé, à 20 h 40, à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 17 0808** : Monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire